

Conseil de Paris

Séance des 7, 8 et 9 novembre 2016 Débat d'Orientations budgétaires

Vœu n°5 relatif à la création d'une continuité piétonne et cyclable le long de la Seine entre les Bois de Boulogne et de Vincennes déposé par Jacques Boutault, David Belliard, Anne Souyris, Galla Bridier et les élu-e-s du Groupe écologiste de Paris (GEP)

Amendement oral :

Le vœu est modifié de la manière suivante :

Les considérants sont inchangés

Aussi, sur proposition de Jacques Boutault, David Belliard, Anne Souyris, Galla Bridier et des élu-e-s du Groupe écologiste de Paris (GEP), **le Conseil de Paris réaffirme l'objectif de financer, dans le respect de l'enveloppe dédiée au Plan Vélo dans le programme d'investissement de la mandature, et lancer dès le 1^{er} trimestre 2017 les études encore nécessaires et les travaux afin de créer une continuité piétonne et cyclable le long de la Seine reliant les Bois de Boulogne et de Vincennes.**